



RAPPORT ANNUEL
2022-2023





Photo de couverture par Selena Phillips-Boyle ([Life by Selena Photography](#))

Remarque sur les illustrations utilisées cette année : le rapport annuel 2022-2023 met en valeur des œuvres créées par des personnes actuellement ou anciennement incarcérées. Ces artistes ont reçu une rémunération pour leur travail et le nom de leur choix est mentionné.

TABLE DES MATIÈRES

Un Message D'emilie Coyle, Directrice Générale de L'acsef, et de Cory Roslyn, Présidente du Conseil D'administration	4
Qui sommes-nous	5
Equipe du bureau national	7
Membres du comité Changement des systèmes	7
Conseil d'administration	7
Sociétés membres	7
Conseils régionaux	8
Regional Advocates	8
Engagement et Renforcement Des Capacités	9
Auprès de nos membres et de notre équipe nationale	9
Sommet sur le logement de l'ACSE	9
Projet de numérisation des archives	11
Assemblée générale annuelle 2022	12
Étudiant(e)s pro bono du Canada	12
Auprès du secteur	12
Conférences, tables rondes et présentations	12
Briser le cycle	13
Projet national P.A.T.H	13
Mettre en lumière les voix et les visions	14
Auprès du public	15
Communiqués de Presse, Déclarations Publiques et Lettres Ouvertes	15
Articles et Publications	15
Semaine Elizabeth Fry 2022	16
Fonds Pour les Bourses Commémoratives	18
Défense des Droits	19
Travail juridique	19
Enquête publique sur la mort de Delilah Blair	19
Plainte pour violation des droits de la personne : conditions de détention dans les pénitenciers dits pour femmes	19
Soumissions, Mémoires et Rapports	19
Consultations et Présentations au Gouvernement	20
Associations, Coalitions et Comités	20
Programme de Défense Régionale des Droits de L'acsef	23
Conditions de Détention Dans les Pénitenciers Dits Pour Femmes en 2022- 2023	25
Aperçu des Enjeux Systémiques	25
Absence de véritable préparation à la réinsertion	25
Incarcération massive des femmes et des personnes de diverses identités de genre autochtones	25
Manque d'accès à la famille	26
Gros Plan 2022-2023 : Renforcer Les Capacités en Défense des Droits de L'acsef	27
Comité Changement Dessystèmes et Voix Transformatrices de L'acsef	28
Merci à nos Bailleurs de Fonds	30

MESSAGE

D'EMILIE COYLE, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'ACSEF, ET DE CORY ROSLYN, PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

C'est avec beaucoup de fierté et de gratitude que nous vous présentons le rapport annuel de l'Association canadienne des Sociétés Elizabeth Fry 2022-2023., qui fut une année formidable. Ensemble, nous avons franchi des étapes importantes et réalisé des avancées majeures pour atteindre la société dont nous rêvons, empreinte de justice et de compassion.

Vous trouverez dans ce rapport un résumé de l'année bien remplie qui vient de s'écouler, et qui comprenait notamment une demande de financement commune à l'ensemble du réseau. Si cette possibilité de financement représente l'un des points forts de l'année, il ne faut pas oublier les nouveaux projets que nous avons lancés : le sommet sur le logement qui a rassemblé en personne notre réseau pour la première fois depuis de nombreuses années, le travail crucial de numérisation de nos archives, nos interventions juridiques et notre travail d'enquête, ainsi que la création du comité « Changement des systèmes et voix transformatrices ».

Le travail à faire peut parfois nous dépasser, mais nous avons la certitude qu'au cours de l'année passée, nos efforts ont porté leurs fruits et fait naître un regain d'espoir après les trois années d'incertitude et de bouleversements causées par la pandémie de COVID-19. Le statu quo était intenable pendant la pandémie : nous avons dû remettre en question et défier les systèmes que nous considérions comme acquis. Il est plus urgent que jamais de dénoncer l'utilisation des prisons comme « remèdes » aux lacunes sociétales, et de mettre en lumière les domaines à transformer. Notre

croyance dans la valeur et le potentiel de chaque personne guide l'ensemble de notre travail. Il nous pousse vers notre objectif d'un monde sans prisons, avec des communautés solides disposant de ressources suffisantes.

En 2022-2023, notre travail de défense des droits a été essentiel : nous avons lutté contre les obstacles systémiques et exigé la justice pour les communautés marginalisées. Nous avons fait entendre nos voix et réclamé collectivement des solutions de rechange à l'incarcération, un accès équitable à la justice et le démantèlement des politiques discriminatoires qui perpétuent les inégalités. Nos partenariats avec des organisations et des personnes qui partagent notre vision et le dévouement sans faille de nos Sociétés membres ont permis d'amplifier les retombées de notre travail : les voix des personnes touchées par la criminalisation et la marginalisation ont été entendues et respectées.

Au moment de faire le bilan de l'année 2022-2023, nous pouvons reconnaître nos réussites, sans oublier les obstacles qui subsistent. Notre travail reste complexe et notre cheminement vers une société exempte de discriminations

et de préjudices ne sera pas aisé. Cependant, nous gardons toute notre détermination à travailler pour un monde meilleur.

L'équipe de l'ACSEF est constituée de personnes dévouées et aimantes qui réfléchissent à la manière d'accomplir ce travail important et difficile. Elle s'est agrandie et a évolué au cours des dernières années pour tâcher d'atteindre ses objectifs. Nous lui sommes redevables et nous saluons l'empreinte laissée par chaque personne contribuant à cet effort collectif.

Au nom de l'ACSEF, nous exprimons également notre profonde gratitude à notre conseil d'administration, ainsi qu'aux innombrables bénévoles et ami(e)s dont l'engagement inébranlable a permis ces réalisations. Cette année, nous avons accueilli quatre nouvelles personnes au sein du conseil d'administration : Jennifer Power, Kelly Potvin, Quinn Saretsky et Cassandra Churcher. Nous récoltons déjà

les fruits de leur expertise. C'est avec tristesse que nous avons également dit au revoir à trois membres du conseil : Axelle François, Amelia Reimer et Jillian Barrington. Elles nous manqueront, mais nous savons que leur apport sera énorme dans leurs nouvelles activités. Nous nous devons aussi de saluer la contribution du Réseau national d'étudiant(e)s pro bono, qui soutient notre travail au fil des ans, ainsi que celle des personnes bénévoles qui travaillent en tant que défenseur(-euse)s régionaux(-ales) des droits dans les pénitenciers dits pour femmes. Nous les comptons parmi les membres indispensables de notre équipe.

Enfin, nous tenons à remercier du fond du cœur les femmes et les personnes de diverses identités de genre criminalisées avec qui nous travaillons et collaborons. Leur courage nourrit notre volonté de créer une société plus juste.

Avec toute notre amitié et notre solidarité,



EMILIE COYLE
Directrice Générale
de l'Association
Canadienne des
Sociétés Elizabeth
Fry (l'ACSEF)



CORY ROSLYN
Présidente du conseil
d'administration de
l'ACSEF

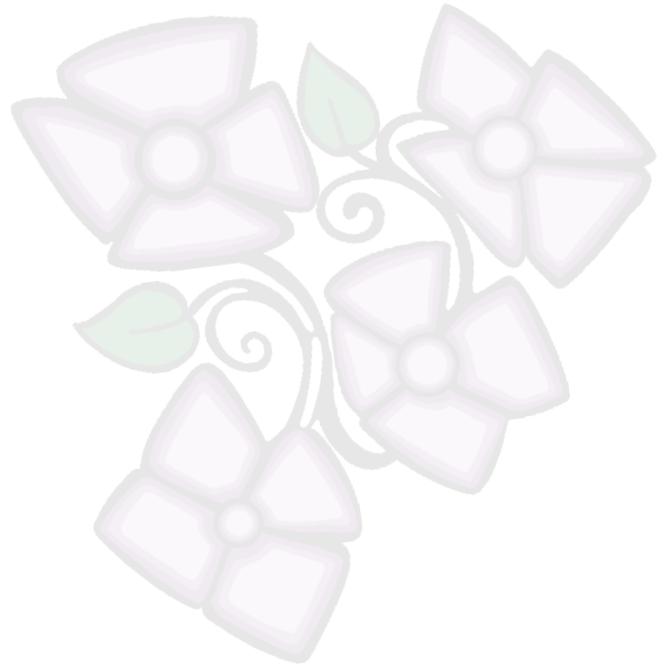
QUI SOMMES-NOUS?

Déclaration d'intention

L'Association canadienne des Sociétés Elizabeth Fry (ACSEF) s'efforce de remédier à la déshumanisation et à l'exclusion sociale persistantes des femmes et des personnes de diverses identités de genre criminalisées.

Vision

Un monde sans prisons, avec des communautés solides disposant de ressources suffisantes.



▲
Membres de l'ensemble du réseau Elizabeth Fry. Crédit photo :
Selena Phillips-Boyle (Life by Selena Photography)

Équipe du bureau national

Par ordre alphabétique de prénom.

Exercice 2022-2023.

- **Brianna Bourassa**, coordinatrice régionale : Yukon, Territoires du Nord-Ouest, Nunavut
- **Darlene MacEachern**, coordinatrice régionale : Atlantique
- **Emilie Coyle**, directrice générale
- **Jackie Omstead**, directrice : opérations et engagement
- **Johanne Wendy Bariteau**, coordinatrice régionale : Ontario et Québec
- **Nat Pace**, coordonnateur au développement du logement
- **Nyki Kish**, directrice : changement systémique et défense des droits
- **Ruchika Gothoskar**, adjointe administrative
- **Sarah Gelbard**, coordinatrice au développement du logement
- **Sarah Mckeachie**, coordinatrice du renforcement des capacités dans les zones rurales et éloignées
- **Sheri Pranteau**, agente de liaison en défense des droits
- **Yoriko Susanj**, coordinatrice régionale : Pacifique et Prairies

Membres du comité Changement des systèmes

- **Anastasia Samms**
- **Andrew Roeske**
- **Cathee Tkachuk**
- **Danielle Merasty**
- **Jesse Belange**
- **Lorraine Pinnock**
- **Michele N’Kansah**
- **Patricia Whyte**
- **Rachel Fayter**

Conseil d’administration

Par ordre alphabétique de prénom.

Exercice 2022-2023.

- **Amelia Reimer**, trésorière, Atlantique
- **Aleksandra Zajko**, interprète, Québec
- **Cory Roslyn**, présidente, Ontario
- **Diane Bergeron**, membre du conseil d’administration, Québec
- **Jennifer Murphy**, membre du conseil d’administration, Pacifique
- **Jennifer Power**, membre du conseil d’administration, Atlantique
- **Jillian Barrington**, membre du conseil d’administration, Atlantique
- **Judy Murphy**, membre du conseil d’administration, Atlantique
- **Kassandra Churcher**, trésorière, Ontario
- **Kelly Potvin**, membre du conseil d’administration, Ontario
- **Kelly Redmond**, vice-présidente, Ontario
- **Patti Tait**, représentante des femmes autochtones, Prairies
- **Quinn Saretsky**, membre du conseil d’administration, Prairies
- **Ruth Gagnon**, membre du conseil d’administration, Québec
- **Toni Sinclair**, membre du conseil d’administration, Prairies

Sociétés membres

Atlantique

- [Elizabeth Fry Nouveau-Brunswick](#)
- [Société Elizabeth Fry du Cap-Breton](#)
- [Société Elizabeth Fry de Nouvelle-Écosse continentale](#)

Québec

- [Société Elizabeth Fry du Québec](#)

Ontario

- [Société Elizabeth Fry d'Ottawa](#)
- [Société Elizabeth Fry de Peterborough](#)
- [Elizabeth Fry Toronto](#)
- [Elizabeth Fry Simcoe Muskoka](#)
- [Elizabeth Fry Hope and Help](#)
- [Société Elizabeth Fry du nord-est de l'Ontario](#)
- [Société Elizabeth Fry du nord-ouest de l'Ontario](#)
- [Société Elizabeth Fry du sud de l'Ontario](#)
- [Elizabeth Fry Kingston](#)

Prairies

- [Elizabeth Fry Manitoba](#)
- [Société Elizabeth Fry de la Saskatchewan](#)
- [Société Elizabeth Fry de Calgary](#)
- [Société Elizabeth Fry du nord de l'Alberta](#)

Pacifique

- [Société Elizabeth Fry Kamloops et District](#)
- [Société Elizabeth Fry Prince George et District](#)
- [Société Elizabeth Fry Central Okanagan](#)
- [Société Elizabeth Fry du Grand Vancouver](#)
- [Société Elizabeth Fry de South Cariboo](#)
- [Société Archway](#)

Conseils régionaux

- Conseil des Sociétés Elizabeth Fry de l'Ontario (CEFSO)

- Sociétés Elizabeth Fry de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba (ASMEFS)
- Sociétés Elizabeth Fry du Pacifique (PREFS)

Les défenseur(-euse)s régionaux(-ales) des droits (DRD)

Par région, volontariat actif au cours de cette année fiscale 2022-2023

Atlantic

Courtney Pyrke
Darlene MacEachern
Emma Arnold
Randall Duguid
Mukisa Kakembo
Katie Herrington

Ontario

Johanne Bariteau
Erin Moores
Jen Rinaldi
Sabra Rezaei
Jacqueline Omstead

Pacific

Caitlin Meggs
Yoriko Susanj
Rye Dutton
Brianna Bourassa

Prairies

Patti Tait
Toni Sinclair

Quebec

Gabriela Vragovic
Aleksandra Zajko
Ruth Gagnon

ENGAGEMENT ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Auprès de nos membres et de notre équipe nationale

Sommet sur le logement de l'ACSEF

Le sommet sur le logement de l'ACSEF a rassemblé les directrices générales et les directrices de l'hébergement des différentes Sociétés Elizabeth Fry du Canada. Le comité Changement des systèmes et voix transformatrices et l'équipe du bureau national de l'ACSEF y ont également participé. Le sommet s'est tenu les 24 et 25 septembre 2022 à Montréal et a été co-organisé par les coordinateur(-trice)s du développement du logement à l'ACSEF, Sarah Gelbard et Nat Pace. Les membres de l'équipe du bureau national de l'ACSEF ont aidé à animer les discussions de groupe, à prendre des notes et à coordonner la logistique. L'équipe nationale s'est réunie un jour plus tôt pour des activités de consolidation d'équipe et une formation en animation.

Le sommet s'inspirait de l'approche World Café, une méthodologie de discussion de groupe. Cette méthode a été choisie pour son potentiel de créer un environnement accueillant, d'explorer des questions cruciales, d'encourager la contribution de chaque personne, de mettre en relation des perspectives diverses et de trouver ensemble des modèles et des idées.

Le premier jour du sommet, nous avons examiné les principes de l'ACSEF en matière de logement. Nous avons réfléchi aux définitions du concept de logement et à notre positionnement sur le logement dans



Sarah McKeachie (ACSEF) s'exprime sur les principes de l'ACSEF en matière de logement



Nat Pace (ACSEF) anime une discussion avec les membres du réseau de l'ACSEF. Crédit photo : Selena Phillips-Boyle (Life by Selena Photography)



Sarah Gelbard, co-organisatrice (CAEFS). Crédit photo : Selena Phillips-Boyle (Life by Selena Photography)

le cadre de notre nouvelle vision et de notre nouvelle déclaration d'intention. Nous avons ensuite exprimé nos idées sur les manières d'améliorer les logements et les aides au logement actuellement disponibles, en nous appuyant sur le mouvement pour le droit au logement et la Loi sur la stratégie nationale sur le logement. Nous avons aussi exploré en profondeur quelques enjeux clés choisis par l'équipe du logement de l'ACSEF. Celle-ci a fait de brèves présentations sur le droit au logement et sur les conclusions du Portrait national sur le logement.

Le sommet sur le logement nous a permis d'explorer les questions suivantes : Quel rôle l'ACSEF et les Sociétés membres doivent-elles jouer pour améliorer l'accès et la qualité du logement et des services d'aide au logement qu'elles fournissent? Quel rôle l'ACSEF et les Sociétés membres doivent-elles jouer pour faire progresser le droit au logement? De quel soutien et de quelles ressources les Sociétés membres ont-elles besoin pour remplir ces rôles? Quelles sont les occasions offertes par la Stratégie nationale sur le logement et le mouvement pour le droit au logement que l'ACSEF et les Sociétés Elizabeth Fry devraient saisir? Quelles doivent être à l'avenir les priorités de l'ACSEF dans son travail sur le logement?

À l'occasion d'une réception en soirée, on pouvait consulter sur un panneau de présentation le Portrait national du logement de l'ACSEF et des profils d'hébergements offerts par les Sociétés membres. Les personnes présentes ont pu y poursuivre les discussions de la journée dans un cadre informel.

Le deuxième jour du sommet, nous avons abordé les options résidentielles (notamment les établissements résidentiels communautaires) et examiné comment celles-ci s'intègrent dans nos discussions sur

le logement et le développement d'une stratégie sur le logement à l'ACSEF. Nous avons discuté de la mission abolitionniste et des soutiens qui devraient se trouver dans les établissements résidentiels communautaires.

Ce sommet sur le logement était le point culminant d'un projet pluriannuel de l'ACSEF, débuté en 2021, axé sur la recherche et l'élaboration de stratégies en matière de logement et d'hébergement chez nos membres. Ce projet a été financé par le programme « Plus en sécurité, plus forte » de la Fondation canadienne des femmes, ainsi que par la Fondation Northpine. L'ACSEF s'efforce toujours de placer les expériences et les droits des femmes et des personnes de diverses identités de genre criminalisées au centre de ces nouveaux cadres législatifs, de financement et de reddition de compte.



▲ Notes prises pendant les discussions de groupe.

Projet de numérisation des archives

L'Association canadienne des Sociétés Elizabeth Fry possède une multitude de documents amassés depuis des dizaines d'années qui offrent des renseignements précieux sur les moments critiques de l'histoire des pénitenciers fédéraux dits pour femmes au Canada. L'ACSEF, qui est la seule organisation nationale spécifiquement mandatée pour surveiller les conditions de détention dans les pénitenciers dits pour femmes et pour défendre les droits des femmes et des personnes de diverses identités de genre purgeant une peine de ressort fédéral, croit qu'il est essentiel de comprendre et, dans la mesure du possible, de diffuser les savoirs et les récits contenus dans ces archives.

En avril 2022, nous avons demandé et obtenu des services pro bono par le biais du Fonds d'innovation sociale de Deloitte Canada pour numériser et indexer nos archives papier. En collaboration avec l'équipe des solutions juridiques de Deloitte Canada, nous avons mis au point une procédure pour la première étape du projet d'archivage : (1) lister ce qui se trouve dans nos archives; (2) numériser nos archives, (3) créer un index de codage de haut niveau pour nous permettre de faire des recherches dans ces archives numériques, (4) remettre les documents dans nos archives d'une manière organisée et systématique.

Au total, Deloitte Canada nous a fourni plus de 180 000 \$ de services pro bono pour réaliser ce projet. Cette somme comprend le salaire du personnel, la numérisation, l'expédition et le stockage des documents numériques.

En l'espace de quelques semaines, nous avons pu passer en revue les 315 boîtes qui se trouvaient dans notre entrepôt à Ottawa. Cet entrepôt contenait 720 000 pages et plus de 8 370 documents. Les plus anciens documents examinés dataient de 1955 et les plus récents de 2020. Il s'agit de correspondances, de

dossiers administratifs et de gouvernance, de rapports, d'AIPRP, d'autres types de dossiers individuels, etc. Les documents ont été codés selon un index des principaux problèmes systémiques, ce qui nous a permis de commencer à faire un suivi des violations récurrentes des droits de la personne dans les pénitenciers dits pour femmes.

Au cours de cette exercice financier, nous avons également débuté la prochaine phase du projet, avec le soutien d'étudiant(e)s en droit pro bono de l'Université Thompson-Rivers, qui ont analysé les documents et tâché d'identifier les dossiers individuels afin de les restituer à leurs propriétaires. Ils et elles ont également aidé l'ACSEF à trouver les documents nécessaires au travail actuel de défense des droits juridiques. Nous attendons avec impatience les prochaines étapes de ce projet, que nous envisageons de réaliser en collaboration avec des collectifs populaires, des chercheur(-euse)s et des archivistes.



▲ 315 boîtes de documents provenant des archives de l'ACSEF ont été livrées à Deloitte Canada pour être scannées et examinées.



▲ Jacqueline Omstead (l'ACSEF, à gauche) et Chelsey Roy (Deloitte Canada, à droite) retournent et réorganisent les archives de l'ACSEF après leur révision.

Assemblée générale annuelle 2022

Notre assemblée générale annuelle s'est tenue virtuellement le samedi 18 juin 2022. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Robyn Maynard, auteure et universitaire, en tant que conférencière invitée pour discuter de son nouveau livre coécrit avec Leanne Betasamosake Simpson, *Rehearsals for Living*. En conversation avec Emilie Coyle et Toni Sinclair, Robyn a discuté de son livre et de ses thèmes, du lien entre l'abolition et la décolonisation, du rôle que les OBNL peuvent jouer au sein des « constellations de corésistance » et de la joie et de l'espoir qu'on peut trouver dans un travail souvent douloureux.

Lors de l'AGA 2022, les membres ont voté pour l'adoption de la nouvelle vision et de la nouvelle déclaration d'intention de l'ACSEF. Le nouveau langage utilisé reflète l'évolution de notre organisme et sa continuation avec le travail passé. Cette nouvelle vision et cette nouvelle déclaration d'intention guident nos efforts et nous rappellent nos valeurs et nos objectifs.

Étudiant(e)s pro bono du Canada

Pour une troisième année consécutive, l'ACSEF s'est associée à Étudiant(e)s pro bono du Canada, chapitre de l'Université Thompson-Rivers. Étudiant(e)s pro bono du Canada est la plus grande organisation pro bono au Canada. Elle vise à fournir un soutien juridique aux personnes et aux communautés confrontées à des obstacles à la justice. Au cours de l'exercice financier 2022-2023, l'ACSEF a supervisé six étudiant(e)s en droit dans le cadre de trois initiatives distinctes : le projet de numérisation des archives, le comité Changement des systèmes et le travail continu de mise à jour des positions de l'ACSEF en matière de défense des droits. Nous nous réjouissons de poursuivre ce partenariat l'an prochain. Merci à EPBC-UTR et à ses fantastiques bénévoles!

Auprès du secteur

Conférences, tables rondes et présentations

- **Juin 2022** - Table ronde de la Fondation canadienne des femmes (secteur VFS) sur la VFS envers les personnes 2SLGBTQ+
- **Juillet 2022** - Présentation du travail de l'ACSEF à la Société Elizabeth Fry du nord de l'Alberta
- **Septembre 2022** - Congrès mondial sur la probation et la libération conditionnelle (Ottawa) : « Facteurs de réussite de la libération conditionnelle », présenté par Emilie Coyle et Jacqueline Omstead.
- **Novembre 2022** - Présentation à la conférence annuelle Wellness Within à Halifax (Nouvelle-Écosse)
- **Décembre 2022** - Groupe d'influence féministe - Réunion en personne
- **Janvier 2023** - Dialogue sur la Stratégie en matière de justice autochtone : personnes 2SLGBTQIA+
- **Janvier 2023** - Dialogue sur la Stratégie en matière de justice autochtone : femmes
- **Février 2023** - Séance de consultation sur le projet de caméras corporelles de la GRC
- **Mars 2023** - Présentation au sommet « Renforçons nos communautés : un sommet national pour le secteur de la lutte à la violence fondée sur le genre », organisé par la Fondation canadienne des femmes : « Comprendre la question carcérale dans le secteur de VFS : les réponses carcérales sont inextricablement liées à la violence fondée sur le genre ».
- **Mars 2023** - 67e session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies

Briser le cycle

Lancée à la fin de l'année 2019, l'initiative Briser le cycle (BLC) est un projet de quatre ans visant à mettre fin aux cycles d'incarcération des femmes et des personnes trans, non binaires et bispirituelles du Canada. Elle souhaite garantir que les femmes et les personnes de diverses identités de genre vulnérables et criminalisées ont accès aux soutiens dont elles ont besoin. Un élément essentiel de ce travail est la collaboration avec nos sociétés locales en vue de développer et de renforcer les ressources nécessaires aux femmes et aux personnes de diverses identités de genre criminalisées.

Ce projet est financé par un programme de renforcement des capacités de Femmes et Égalité des genres Canada (autrefois Condition féminine Canada), qui a permis une grande partie de notre travail de renforcement des capacités, autant à l'interne qu'au sein de notre réseau dans son ensemble, notamment avec une mise à jour de notre manuel [Droits de la personne en action](#).

Projet national P.A.T.H

Le volet national de ce projet est une collaboration entre l'ACSEF et la Société Elizabeth Fry de Nouvelle-Écosse continentale, qui vise à diminuer les obstacles à l'accès à la justice des populations criminalisées. Pour ce faire, le projet liste, renforce et connecte entre elles différentes initiatives et connaissances en matière de défense juridique, selon une approche qui met de l'avant les voix des personnes concernées et les expertises informelles et grassroots. Ce projet a été lancé en août 2023 et bénéficie du soutien financier de la Fondation Northpine.

Les objectifs du projet P.A.T.H. sont les suivants :

1. lister les approches informelles, non reconnues et grassroots en matière de défense juridique qui existent pour les femmes et les personnes de diverses identités de genre incarcérées au Canada;
2. élaborer des stratégies pour aider à renforcer les ressources et les capacités de ces différentes approches;
3. lister les réseaux, les services et les efforts institutionnalisés de la région qui soutiennent l'accès à la justice de toutes les personnes incarcérées – autant les femmes que les hommes, et tant au palier provincial que fédéral;
4. effectuer des analyses comparatives selon le sexe et le genre de l'accès à la justice des personnes incarcérées au Canada (dans les régions du Pacifique, des Prairies, du Nord et les régions rurales et éloignées);
5. contribuer à créer un changement de paradigme et une transition vers une culture de la défense des droits et des OBNL basée sur le partage des expertises, le soutien mutuel et la solidarité entre les personnes et les organismes travaillant en défense des droits juridiques et pénaux et en faveur de l'amélioration de l'accès à la justice;
6. améliorer le programme de défense régionale des droits de l'ACSEF en transformant les rôles bénévoles existants en postes de coordination rémunérés, ce qui permettra aux communautés touchées de contribuer de manière significative à la défense régionale des droits et augmentera l'efficacité des efforts de défense des droits en matière de : sensibilisation à l'éducation juridique,

renforcement des partenariats et de la solidarité avec les populations incarcérées et les communautés criminalisées, et recours efficaces en cas de violations de la loi, des politiques, des droits de la personne et des droits constitutionnels;

7. développer un partenariat efficace entre l'ACSEF et P.A.T.H. pour remédier de manière systématique aux injustices fréquentes et continues qui touchent les populations criminalisées du Canada.

Mettre en lumière les voix et les visions : santé et bien-être sexuels, reproductifs et materno-infantiles des femmes et des personnes de divers genres autochtones incarcérées

Ce projet de recherche, intitulé « Mettre en lumière les voix et les visions : santé et bien-être sexuels, reproductifs et materno-infantiles des femmes et des personnes de divers genres autochtones incarcérées », cherche à comprendre et à corriger l'incarcération excessive des femmes et des personnes de diverses identités de genre autochtones, ainsi que leurs problèmes actuels en matière de santé et de bien-être. Cette recherche collaborative sera menée par des équipes interdisciplinaires et multisectorielles rassemblant des chercheurs et chercheuses autochtones et allié(e)s, des gardien(ne)s du savoir, des prestataires de soins de santé, des établissements universitaires (Université de Calgary, Université McMaster, Université Lakehead, Université du Manitoba, Université Simon Fraser, Université de la Saskatchewan, Université Dalhousie), ainsi que des organismes nationaux de défense des droits, dont l'Association des femmes autochtones du Canada et l'ACSEF. Le Service correctionnel du Canada (SCC) sera également consulté afin de collecter des données.

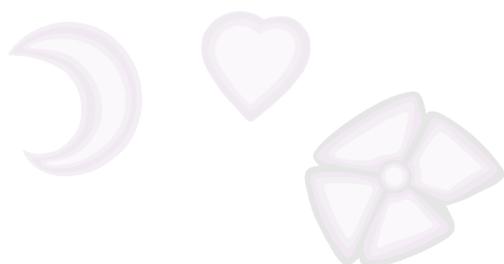
Auprès du public

COMMUNIQUÉS DE PRESSE, DÉCLARATIONS PUBLIQUES ET LETTRES OUVERTES

- **Avril 2022** : Le courage de femmes anciennement incarcérées conduit un ancien agent correctionnel de l'Établissement Nova à plaider coupable à des chefs d'accusation d'agression sexuelle et d'abus de confiance
- **Juin 2022** : Enquête sur la mort de Delilah Blair : le chagrin et l'indignation ne suffisent pas
- **Juin 2022** : Caméras corporelles - GRC, avec le BLAC et le FAEJ
- **Juillet 2022** : Recommandations dans l'enquête sur la mort de Delilah Blair : un changement systémique s'impose

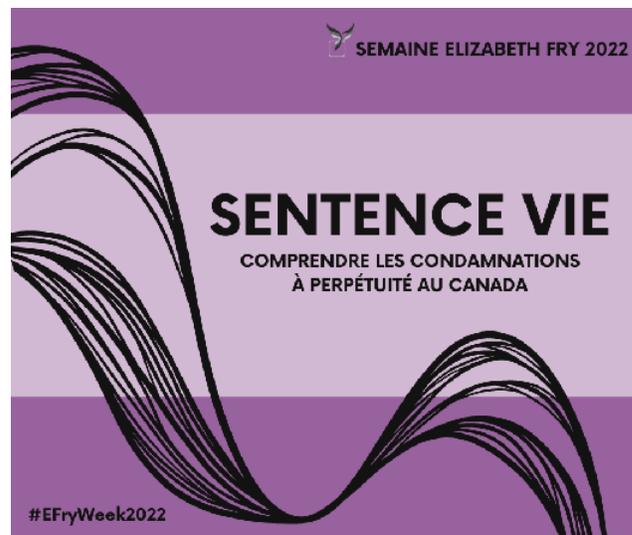


- **Août 2022** : Le Canada doit mettre fin à l'isolement cellulaire « extrême » et prolongé
- **Septembre 2022** - Lettre ouverte : L'allongement des peines d'emprisonnement ne fait pas baisser la criminalité - Association canadienne des libertés civiles
- **Octobre 2022** : Mise à jour de l'ACSEF sur la révision de ses positions organisationnelles
- **Novembre 2022** : R. c. Sharma – L'ACSEF répond à la décision « déconcertante » qui « ignore les désavantages historiques des Autochtones »
- **Novembre 2022** : Déclaration commune sur la publication du Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe
- **Novembre 2022** : Réponse de l'ACSEF au rapport annuel 2021-2022 du Bureau de l'enquêteur correctionnel – Une structure de surveillance contraignante et des changements véritables sont nécessaires
- **Décembre 2022** : Déclaration commune de solidarité avec les familles autochtones endeuillées par le meurtre de quatre femmes autochtones
- **Janvier 2023** : Lettre de l'ACLIC et de l'ACSEF au Premier ministre Trudeau et au ministre Lametti sur la réforme de la libération sous caution
- **Mars 2023** : L'ACSEF et la Société Elizabeth Fry du nord de l'Alberta demandent une réponse systémique à la violence et à la coercition sexuelles perpétrées par le personnel du Service correctionnel du Canada



ARTICLES ET PUBLICATIONS

- **Avril 2022** : [Dry cells to be banned for women prisoners suspected of carrying contraband in bodies](#) (article en anglais)
- **Juin 2022** - [Proposed class-action lawsuit targets Ottawa over prison practice set to become illegal](#) (article en anglais)
- **Juillet 2022** - [Over-representation of Indigenous women in federal prisons reaches new high](#) (article en anglais)
- **Septembre 2022** : Sealing criminal records of marginalized people will improve many lives (article en anglais), par Emilie Coyle, Pamela Cross et Pam Hrick (Toronto Star, opinion)
- **Mars 2023** : [Investment in women and gender equity expiring just when it's needed most](#) (article en anglais), par Raji Mangat, avec la contribution de Pam Hrick et d'Emilie Coyle (Toronto Star, opinion)



▲ Messages de notre campagne de médias sociaux pour la Semaine Elizabeth Fry 2022.

MYTHE



Au Canada, les peines d'emprisonnement à vie sont imposées pour un maximum de 25 ans.

#EFRyWeek2022

RÉALITÉ

Au Canada, une peine à vie est une peine à vie.

Quel que soit l'âge de la personne au moment où elle est condamnée, sa peine de prison à vie lui est imposée jusqu'à la mort.

#EFRyWeek2022

Vous avez peut-être déjà entendu des expressions comme "10 ans à perpétuité" ou "25 ans à perpétuité".

En effet, lorsqu'une personne est condamnée à perpétuité, elle doit passer un certain temps en prison avant de pouvoir demander une libération conditionnelle. La période d'inadmissibilité la plus courte est de 10 ans et il n'existe actuellement aucune durée maximale.

Très peu de personnes condamnées à perpétuité sont libérées à leur date d'admissibilité. De nombreuses personnes ne sont jamais libérées.

Même lorsque la libération conditionnelle est accordée, les personnes risquent d'être renvoyées en prison.

#EFRyWeek2022

SEMAINE ELIZABETH FRY 2022

Le but de la Semaine Elizabeth Fry est de sensibiliser les gens et de les informer sur les problèmes qui touchent les femmes et les personnes de diverses identités de genre criminalisées et marginalisées. En 2022, nous avons profité de la Semaine Elizabeth Fry pour sensibiliser le public à l'un des enjeux en matière de justice les plus méconnus et, sans doute, les plus graves au Canada : la condamnation à perpétuité. Notre thème était : « Sentence vie : comprendre les condamnations à perpétuité au Canada ».

Du 2 au 7 mai 2022, nous avons organisé une série de conversations en ligne publiques et gratuites, lancé une campagne sur les médias sociaux, tenu des discussions internes et conçu des contenus pour le public, dans le but de mettre en lumière les répercussions injustes et cachées des condamnations à perpétuité au Canada.

Nous avons commencé la semaine en publiant deux enregistrements. Le premier était une discussion audio avec Johanne Wendy Bariteau (coordinatrice régionale, ACSEF), Sheri Pranteau (agente de liaison en défense des droits, ACSEF) et El Jones (poète, universitaire et militante), animée par Emilie Coyle (directrice générale, ACSEF). Elles ont exprimé leurs points de vue sur les peines d'emprisonnement à vie au Canada et ont offert un aperçu critique de la vie quotidienne avec une telle condamnation, ainsi que des problèmes systémiques qui les sous-tendent. El Jones a également lu un poème incroyablement émouvant, inspiré d'une liste des « activités que nous ferons quand Maman sera sortie », laissée dans le parloir de l'Établissement Nova. Le second était une conversation entre la Dre Debra Parkes. l'une des

◀ Tout au long de la semaine, nous avons dissipé les mythes concernant les peines d'emprisonnement à perpétuité au Canada sur nos plateformes de médias sociaux.

principales chercheuses à étudier les peines de prison à vie au Canada, et Emilie Coyle, directrice générale de l'ACSEF. Elles ont discuté des raisons pour lesquelles les condamnations à perpétuité constituent un enjeu féministe, des réalités et de l'histoire des peines de prison à vie au Canada, et des changements nécessaires pour abolir ces peines.

Notre premier événement en direct était une conversation retraçant l'histoire de la condamnation à perpétuité des femmes au Canada. Les panélistes ont abordé différentes situations, de l'époque où toutes les femmes étaient détenues à la Prison des femmes de Kingston jusqu'à l'état actuel des conditions pénitentiaires, en passant par la mise en œuvre du célèbre cadre canadien établi par le groupe d'étude La création de choix. Elles ont partagé leur expertise pour expliquer comment les peines d'emprisonnement à vie ont eu et continuent d'avoir un effet négatif sur les femmes et les personnes de diverses identités de genre, leurs familles et leurs communautés.

La table ronde suivante portait sur les effets des condamnations à perpétuité sur les vies. Cette discussion a rassemblé quatre défenseuses des droits travaillant avec des personnes criminalisées au Canada et a permis de se pencher sur les effets des condamnations à perpétuité sur les vies des personnes. Adelina Iftene, Sheri Pranteau, Johanne Wendy Bariteau et Cathee Porter ont démenti les informations erronées selon lesquelles les condamnations à perpétuité prennent fin après 10 ou 25 ans au Canada, et ont exploré les problèmes causés par ce type de condamnation sur les personnes, les communautés et même le système carcéral lui-même : la nature perpétuelle

MYTHE



Seul un petit nombre de personnes sous sentence fédérale au Canada purgent une peine de prison à vie.

#EFRyWeek2022

RÉALITÉ

24,3 % de la population carcérale fédérale du Canada est condamnée à perpétuité et/ou à une peine indéterminée.

Source : Aperçu statistique du système correctionnel et de la mise en liberté sous condition, 2021

#EFRyWeek2022

Ce chiffre est en constante augmentation. En 1983, seulement 11,7 % des personnes sous sentence fédérale purgeaient une peine à vie. Ce chiffre est passé à 12,1 % en 1990, 18 % en 1996, 19 % en 2009 et 24,3 % aujourd'hui.

Cette augmentation constante s'est produite alors même que les taux d'homicides diminuaient. Le taux d'homicides au Canada a atteint son point culminant en 1975, l'année précédant l'abolition de la peine de mort.

#EFRyWeek2022

des peines à vie contredit l'objectif même des pénitenciers canadiens, c'est-à-dire la sécurité publique par la réinsertion sociale.

Nous avons ensuite organisé une conversation entre Shelly Williams, Wendi Lamirande, Idil Abdillahi et Sheri Pranteau sur l'importance de maintenir le contact avec la famille et la communauté pendant et après l'incarcération, ainsi que les nombreuses raisons pour lesquelles les peines d'emprisonnement à vie perturbent de manière permanente les contacts, les liens et la proximité avec la famille et la communauté.

Nous avons terminé la semaine avec Joey Twins et la sénatrice Kim Pate, qui ont discuté de la perpétuation de la violence coloniale et des méfaits intergénérationnels par les condamnations à perpétuité, ainsi que de l'exacerbation du racisme systémique et de la misogynie dans le système juridique, qui conduit à une incarcération de masse des peuples autochtones.

Nous remercions Vicky Boldo et de Wanda Whitebird pour leur soutien et leurs conseils lors de ces événements publics.

L'un des objectifs de cette Semaine Elizabeth Fry 2022 était de faire résonner les voix généralement exclues du débat public. Nous souhaitons ainsi sensibiliser le public aux discriminations et aux préjugés qui perdurent au sein des systèmes juridique et carcéral canadiens. Nous nous efforçons d'être solidaires des personnes condamnées à perpétuité; nous devons chercher les possibilités de partage du pouvoir et abandonner toute approche négative ancrée dans le paternalisme. À cet effet, nous avons alterné les événements publics et les discussions internes au réseau de l'ACSEF. Nous souhaitons ainsi appliquer les connaissances acquises et les expériences entendues au cours de la semaine à notre propre pratique.

FONDS POUR LES BOURSES COMMÉMORATIVES

Les bourses commémoratives de l'ACSEF sont des bourses attribuées tous les ans à des femmes et des personnes de diverses identités de genre actuellement ou anciennement incarcérées afin de les aider à atteindre leurs objectifs en matière d'études et d'emploi. Chaque bourse est d'un montant de 750 \$ et le nombre de bourses accordées dépend de la disponibilité des fonds. Par le passé, les bénéficiaires ont utilisé leur bourse pour financer des projets d'entreprise, acheter des fournitures scolaires, payer une partie de leurs études postsecondaires, et plus encore.

Les candidatures sont évaluées en fonction de l'objectif, qui doit être clairement défini, et du plan pour atteindre cet objectif. Nous prenons également en considération les obstacles à l'atteinte de cet objectif (rencontrés actuellement ou par le passé) que cette bourse peut aider à surmonter. Nous invitons les candidat(e)s à nous indiquer de quelle manière additionnelle l'ACSEF ou une Société Elizabeth Fry locale peut les aider à atteindre leur objectif, mais ces questions ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

En 2022-2023, l'ACSEF a accordé 15 bourses à des personnes issues de partout au Canada.



DÉFENSE DES DROITS

Travail juridique

Enquête publique sur la mort de Delilah Blair

L'ACSEF et le Conseil des Sociétés Elizabeth Fry de l'Ontario (CEFSO) avaient qualité pour agir dans l'enquête sur la mort de Delilah Blair, une femme autochtone de 30 ans qui est morte pendant son incarcération au Centre de détention du Sud-Ouest. Le 30 juin 2022, un jury a rendu sa décision et formulé 38 recommandations dans l'enquête sur la mort de Delilah Blair. Le jury a déterminé que Blair s'était suicidée, mais la famille de la jeune femme est certaine que sa mort a été accidentelle. Il est clair que la mort de Delilah Blair est une tragédie qui aurait pu être évitée.

La crise des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées est inextricablement liée à leur criminalisation et leur incarcération excessives par l'État canadien. Cette tragédie met encore en évidence le lien entre ces crises et rappelle à tous les paliers de gouvernement qu'ils doivent agir immédiatement.

Des recommandations ont été formulées par l'Association canadienne des Sociétés Elizabeth Fry (ACSEF) et le Conseil des Sociétés Elizabeth Fry de l'Ontario (CEFSO). L'ACSEF et le CEFSO ont salué certaines des recommandations faites par le jury, et réclamé en outre de véritables changements systémiques relativement à l'usage de l'isolement cellulaire, à la mise en place de ressources préventives et à l'incarcération disproportionnée des personnes autochtones, tout en rappelant les méfaits généraux causés par l'incarcération. La réponse complète de l'ACSEF peut être consultée [sur notre site Web](#).

Plainte pour violation des droits de la personne : conditions de détention dans les pénitenciers dits pour femmes

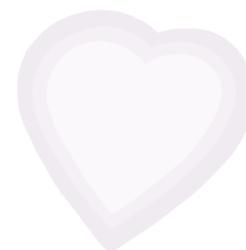
En 2010, l'ACSEF a déposé devant le Tribunal canadien des droits de la personne une plainte pour violation des droits de la personne au nom de toutes les femmes purgeant des peines fédérales. Les informations recueillies pendant toutes nos années de défense des droits et de surveillance des conditions de détention serviront de preuve dans ce dossier.

SOUSSIONS, MÉMOIRES ET RAPPORTS

Octobre 2022 : Mémoire sommaire présenté au Comité permanent de la justice et des droits de la personne sur le projet de loi C-5, Loi modifiant le Code criminel et la Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Mai 2023 - L'échec de La création de choix

Février 2023 : Soumissions du Conseil des Sociétés Elizabeth Fry de l'Ontario (CEFSO) et de l'Association canadienne des Sociétés Elizabeth Fry (ACSEF) à l'attention du Comité permanent de la justice sur la réforme de la libération sous caution et les droits fondamentaux : « Les réponses doivent être fondées sur des données probantes ».



CONSULTATIONS ET PRÉSENTATIONS AU GOUVERNEMENT

- **Mai 2022** - Présentation au Comité des finances du Sénat sur les cellules nues
- **Mai 2022** - Présentation au Comité permanent de la justice et des droits de la personne de la Chambre des communes sur le projet de loi C-5
- **Juin 2022** - Présentation au Comité permanent de la justice et des droits de la personne de la Chambre des communes sur les obligations du gouvernement à l'égard des victimes de criminalité
- **Septembre 2022** - Présentation au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles sur le projet de loi C-5, Loi modifiant le Code criminel et la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.
- **Novembre 2022** - Présentation au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles sur le projet de loi S-205, Loi modifiant le Code criminel et une autre loi en conséquence (mise en liberté provisoire et engagement en cas de violence familiale)
- **Février 2023** - Présentation au Caucus des femmes du NPD - Soumissions budgétaires conjointes avec 35 autres organisations défendant les femmes et l'égalité des genres
- **Mai 2023** - Présentation au Comité permanent de la justice et des droits de la personne de la Chambre des communes sur la réforme de la libération sous caution

Commission des pertes massives

Le 30 mars 2023, la Commission des pertes massives a publié son rapport final, [Redresser la barre ensemble](#), à Truro, en Nouvelle-Écosse, et l'a remis aux gouverneurs en conseil de la Nouvelle-Écosse et du Canada. Les travaux de la Commission sont maintenant terminés.

Le 20 juillet 2022, l'ACSEF a participé à la table ronde 2 : « Compréhension et réaction de la police et des institutions face à la violence sexuelle et à d'autres formes de violence fondée sur le genre ».

Cette table ronde se penchait sur les thèmes suivants :

- les obstacles à une réponse efficace de la police et d'autres institutions à la violence sexuelle et à d'autres formes de violence fondée sur le genre;
- les aspects culturels de ces obstacles et les moyens de les surmonter;
- les pratiques exemplaires et prometteuses dans les réponses policières et institutionnelles (canadiennes et internationales).

ASSOCIATIONS, COALITIONS ET COMITÉS

Associations nationales intéressées à la justice criminelle

En tant que membre des [Associations nationales intéressées à la justice criminelle](#), l'ACSEF travaille avec d'autres membres pour améliorer les capacités du réseau, afin de contribuer à bâtir un système de justice plus humain, juste, équitable et efficace. Emilie Coyle, directrice générale de l'ACSEF, est la vice-présidente du conseil d'administration des ANIJC.

Association du Barreau canadien

La directrice générale de l'ACSEF est membre de l'[Association du Barreau canadien \(ABC\)](#), au sein de laquelle nous collaborons avec d'autres personnes du secteur juridique sur des enjeux liés au droit carcéral, au droit pénal et à d'autres domaines du droit qui concernent le travail de l'ACSEF.

Canadian Prison Law Association (Association canadienne du droit carcéral)

La [Canadian Prison Law Association](#) offre un forum aux avocat(e)s et aux autres personnes qui travaillent au nom des personnes incarcérées et qui cherchent à protéger et à promouvoir leurs droits constitutionnels, leurs intérêts et leurs privilèges, au Canada et dans le reste du monde. La directrice générale de l'ACSEF est une membre active de cette association.

Coalition « Nouveau départ »

L'ACSEF, aux côtés de plus de 85 organismes et particuliers, milite pour qu'un régime de « peines révolues » remplace le régime actuel, qui oblige les personnes à présenter une demande longue et coûteuse pour obtenir la suspension de leur casier judiciaire. Un régime de peines révolues scellerait automatiquement le casier judiciaire d'une personne après un certain temps et lui permettrait de se libérer de son passé. La Coalition s'est engagée à faire pression sur le gouvernement et à sensibiliser le public à cet important changement législatif qui bénéficierait à des milliers de personnes dans tout le pays. Pour plus d'information sur le travail de la Coalition, veuillez consulter son [site Web](#).

L'Alliance Chanterelle

L'[Alliance Chanterelle](#) pour la réforme féministe du droit a été créée en 2022 par l'Association nationale Femmes et Droit et Luke's Place, grâce à un financement de Femmes et Égalité des genres Canada, afin d'aider à coordonner les organisations féministes pour faire avancer un programme solide et proactif de réforme féministe du droit au Canada. Sachant que nous sommes plus fortes ensemble, l'Alliance Chanterelle favorisera de nouvelles collaborations, nous permettant de partager des ressources, de coordonner nos demandes et d'amplifier notre travail collectif et individuel à l'échelle nationale afin de construire un monde plus sûr et plus juste pour toutes les femmes et les personnes trans, bispirituelles et de diverses identités de genre.

Sommet « Renforçons nos communautés » pour le Comité consultatif de la Fondation canadienne des femmes

La Fondation canadienne des femmes et Hébergement femmes Canada ont eu le plaisir de présenter [Renforçons nos communautés](#), un sommet national à l'intention des organismes et des leaders des domaines de l'égalité entre les genres et de la lutte à la violence fondée sur le genre (VFG), du 27 au 30 mars 2023. Cet événement interactif et dirigé par des pairs proposait une journée consacrée aux jeunes, deux journées de sommet avec des activités en personne et virtuelles et une journée « PAN sur la Colline » pour discuter du Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le genre.

Comprendre l'inclusion des personnes trans dans les mouvements féministes - Comité de pilotage du Projet d'inclusion des personnes trans dans le féminisme

L'ACSEF a participé à une série d'ateliers et de séances de travail collaboratif visant à atteindre les objectifs suivants :

- renforcer notre capacité à véritablement inclure les personnes trans, tant celles que nous défendons que celles qui travaillent au sein de nos structures;
- reconnaître les antécédents d'exclusion des personnes trans dans les organismes historiquement réservés aux femmes, réparer et reconstruire les relations avec les communautés trans;
- solidifier et, à long terme, élargir notre coalition d'organismes historiquement réservés aux femmes, afin de mettre en commun nos plans et nos apprentissages sur l'inclusion des personnes trans;
- lutter contre la transmisogynie, la transphobie et le cissexisme dans les espaces féministes.

PROGRAMME DE DÉFENSE RÉGIONALE DES DROITS DE L'ACSEF

DÉFENDRE ET RESTAURER LES DROITS DE LA PERSONNE ET LES DROITS JURIDIQUES DES FEMMES ET DES PERSONNES DE DIVERSES IDENTITÉS DE GENRE PURGEANT UNE PEINE FÉDÉRALE AU CANADA

Les défenseur(-euse)s régionaux(-ales) des droits (DRD) formé(e)s par l'ACSEF travaillent en équipe dans tout le pays pour surveiller les conditions de détention dans les pénitenciers

pour femmes du Canada. En plus de consigner les conditions de détention, les DRD adoptent une approche relationnelle avec les femmes et les personnes de diverses identités de genre incarcérées et en liberté conditionnelle. Cette approche promeut l'autonomisation, l'éducation et la transmission des connaissances et des outils permettant aux personnes incarcérées d'utiliser les lois, les politiques et les procédures de recours existantes pour défendre et restaurer leurs droits.

Visites mensuelles de défense des droits dans les établissements

Chaque mois, les équipes de DRD se rendent dans les pénitenciers de leur région pour observer les conditions de détention. Lors de ces visites, elles travaillent directement avec les personnes incarcérées pour consigner les problèmes juridiques, civiques et relatifs aux droits de la personne qui surgissent, et pour élaborer ensemble des solutions basées sur les mécanismes de recours existants (à la fois les mécanismes internes au Service correctionnel du Canada, tels que les processus de plainte et de grief du SCC, et les recours externes, tels que les contestations constitutionnelles). Le modèle de défense des droits de l'ACSEF est basé sur une relation de solidarité avec les personnes incarcérées. Des ressources et du soutien sont fournis à celles-ci pour qu'elles puissent elles-mêmes s'orienter dans les différentes procédures de recours. À partir de ces liens solides et d'efforts de formation continue, les DRD maintiennent le rôle de défenseur(-euse) des pair(e)s au sein de l'environnement pénitentiaire. Les défenseur(-euse) des pair(e)s sont des personnes incarcérées formées par l'ACSEF qui travaillent avec les DRD pour effectuer un travail de défense des droits à l'intérieur des pénitenciers.

Lignes téléphoniques de défense des droits

Pendant la pandémie, l'ACSEF a élargi l'utilisation de ses lignes téléphoniques gratuites destinées à la défense des droits, afin d'améliorer la communication avec les personnes à l'intérieur. Même si les visites en personne ont repris à l'échelle nationale, l'ACSEF maintient cinq lignes téléphoniques, que les personnes incarcérées dans les pénitenciers dits pour femmes peuvent utiliser pour communiquer directement avec un(e) DRD et obtenir des conseils entre les visites en personne. Les défenseur(-euse)s des pair(e)s et les défenseur(-euse)s régionaux(-ales) des droits se parlent également toutes les semaines ou toutes les deux semaines par l'intermédiaire de ces lignes téléphoniques.

Lignes téléphoniques de défense des droits de l'ACSEF

Ligne téléphonique de défense des droits - Pacifique et Nord

Ligne téléphonique de défense des droits - Prairies

Ligne téléphonique de défense des droits - Ontario

Ligne téléphonique de défense des droits - Atlantique

Ligne nationale de l'ACSEF

Conversations mensuelles avec les directions des pénitenciers dits pour femmes

À la fin de chaque visite mensuelle en personne, les équipes de DRD rencontrent la direction du pénitencier et souvent d'autres responsables, et elles leur résument les enjeux soulevés, y compris les problèmes signalés par téléphone. Ce dialogue continu permet aux personnes incarcérées d'adresser anonymement à la direction leurs griefs relatifs aux conditions de détention, étant donné qu'il existe un fort déséquilibre de pouvoir entre les personnes incarcérées et le personnel carcéral. Ce processus permet également à l'ACSEF de trouver des résolutions non institutionnelles sur le terrain.



Lettres mensuelles de défense des droits

Après avoir rencontré la direction de l'établissement, les DRD rédigent des lettres mensuelles de défense des droits. Ces lettres servent à construire un dossier de preuves sur les conditions de détention dans les pénitenciers dits pour femmes. Chaque lettre résume les problèmes signalés et l'échange entre les DRD et la direction du pénitencier, puis elle énumère les lois et les politiques concernées, et enfin elle formule la position de l'ACSEF et ses recommandations de solutions. Les lettres sont envoyées à la direction des pénitenciers et à diverses parties prenantes. Elles permettent de signaler rapidement aux parties prenantes et aux législateurs les violations commises dans les pénitenciers canadiens dits pour femmes, qui peuvent à leur tour se pencher sur ces injustices flagrantes et y remédier.

À l'interne, l'ACSEF indexe les problèmes signalés mensuellement dans sa base de données de lettres de défense régionale des droits. Ce processus permet de comprendre et de retracer les enjeux et les tendances systémiques au fil du temps. L'ACSEF poursuit son partenariat avec Étudiant(e)s pro bono du Canada pour le codage et l'indexation des lettres.

L'approche régionale de l'ACSEF en matière de défense des droits est guidée par l'utilisation des mécanismes de recours existants afin de faire respecter la politique pénale et la législation fédérale. La législation pénale du Canada, notamment la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, définit elle-même le mandat et l'objectif du système pénitentiaire. L'article 4 est particulièrement pertinent :

« Principes de fonctionnement

4 Le Service est guidé, dans l'exécution du mandat visé à l'article 3, par les principes suivants :

(a) l'exécution de la peine tient compte de toute information pertinente dont le Service dispose, notamment les motifs et recommandations donnés par le juge qui l'a prononcée, la nature et la gravité de l'infraction, le degré de responsabilité du délinquant, les renseignements obtenus au cours du procès ou de la détermination de la peine ou fournis par les victimes, les délinquants ou d'autres éléments du système de justice pénale, ainsi que les directives ou observations de la Commission des libérations conditionnelles du Canada en ce qui touche la libération;;

(b) il accroît son efficacité et sa transparence par l'échange, au moment opportun, de renseignements utiles avec les victimes, les délinquants et les autres éléments du système de justice pénale ainsi que par la communication de ses directives d'orientation générale et programmes correctionnels tant aux victimes et aux délinquants qu'au public;

(c) il prend les mesures qui, compte tenu de la protection de la société, des agents et des délinquants, sont les moins privatives de liberté;

(c.1) il envisage des solutions de rechange à la mise sous

garde dans un pénitencier, notamment celles prévues aux articles 29 et 81;

(c.2) il assure la prestation efficace des programmes offerts aux délinquants, notamment les programmes correctionnels et les programmes d'éducation, de formation professionnelle et de bénévolat, en vue d'améliorer l'accès aux solutions de rechange à la mise sous garde dans un pénitencier et de promouvoir la réadaptation;

(d) le délinquant continue à jouir des droits reconnus à tout citoyen, sauf de ceux dont la suppression ou la restriction légitime est une conséquence nécessaire de la peine qui lui est infligée;

(e) il facilite la participation du public aux questions relatives à ses activités;;

(f) ses décisions doivent être claires et équitables, les délinquants ayant accès à des mécanismes efficaces de règlement de griefs;

(g) ses directives d'orientation générale, programmes et pratiques respectent les différences ethniques, culturelles, religieuses et linguistiques, ainsi qu'entre les sexes, l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre, et tiennent compte des besoins propres aux femmes, aux Autochtones, aux minorités visibles, aux personnes nécessitant des soins de santé mentale et à d'autres groupes; »

CONDITIONS DE DÉTENTION DANS LES PÉNITENCIERS DITS POUR FEMMES EN 2022- 2023

Les questions clés et tendances systémiques suivantes ont été signalées ou observées par l'ACSEF lors de ses visites de défense des droits en 2022-2023. Cette liste n'est pas exhaustive, mais elle regroupe les enjeux les plus fréquemment signalés et ceux qui témoignent des violations les plus flagrantes.

- Absence de véritable préparation à la réinsertion
- Incarcération massive des femmes et des personnes de diverses identités de genre autochtones
- Exposition à des températures extrêmes
- Manque d'accès à la famille
- Incompréhension des procédures de plainte et de grief du SCC et peur d'y avoir recours

APERÇU DES ENJEUX SYSTÉMIQUES

Absence de véritable préparation à la réinsertion

Les effets à long terme des restrictions liées à la pandémie ont aggravé les lacunes qui existaient déjà dans les programmes et les services pénitentiaires visant à faciliter la réinsertion dans la collectivité. En particulier, l'accès aux programmes professionnels et éducatifs reste très limité, de même que les possibilités de permissions de sortir avec escorte et de placements à l'extérieur, qui pourraient faciliter le développement éducatif et professionnel au sein de la collectivité. De plus, le SCC maintient une approche punitive des services de santé mentale et ne tient pas

compte des traumatismes dans ses décisions en matière de détention. Étant donné que la majorité des femmes et des personnes de diverses identités de genre incarcérées au Canada ont subi des traumatismes importants, notamment des violences physiques et sexuelles, avant leur incarcération, et que l'incarcération aggrave les traumatismes existants et constitue en soi une expérience traumatisante, l'absence de soins tenant compte des traumatismes au sein du système pénitentiaire constitue un problème majeur et conduit à des résultats tragiques, tels que des taux élevés d'automutilation et de suicide. Non seulement ces pratiques violent le cadre législatif canadien régissant les pénitenciers dits pour femmes, mais elles vont également à l'encontre des protocoles internationaux tels que les Règles des Nations Unies concernant le traitement des détenues et l'imposition de mesures non privatives de liberté aux délinquantes (Règles de Bangkok).

Incarcération massive des femmes et des personnes de diverses identités de genre autochtones

Étant donné que 50 % des personnes incarcérées dans les établissements fédéraux canadiens sont autochtones (avec des concentrations encore plus élevées dans certains pénitenciers), leur surreprésentation constitue une violation manifeste des droits de la personne et prouve que la discrimination systémique est toujours endémique dans les milieux carcéraux du Canada. L'ACSEF continue de recevoir de nombreux signalements de la part de personnes autochtones incarcérées dans des établissements fédéraux : cotes de sécurité plus élevées, augmentation des admissions dans les unités d'intervention structurées, plus grand nombre d'accusations disciplinaires institutionnelles et taux élevés

de transfèrements involontaires, qui brisent l'accès à la communauté et à la famille. De plus, à cause des conditions restrictives de libération conditionnelle et de la fragmentation des communautés, de nombreuses femmes et personnes de diverses identités de genre autochtones qui bénéficient d'une libération conditionnelle ou d'une libération d'office se retrouvent géographiquement éloignées de leur communauté. Les signes de toxicomanie et de traumatismes non traités sont considérés comme des violations de conditions et entraînent un retour en détention, ce qui perpétue les cycles de criminalisation et les préjudices intergénérationnels.

Manque d'accès à la famille

Le manque d'accès à la famille et à la communauté est une conséquence involontaire mais incroyablement néfaste de l'incarcération, qui a des effets dévastateurs sur les personnes incarcérées, leur famille et leur communauté, ainsi que le grand public. Bien qu'il existe un certain nombre de programmes et de protections juridiques visant à prévenir la désintégration des familles, les pratiques dans les pénitenciers dits pour femmes freinent considérablement le maintien des contacts familiaux. Les enjeux listés ci-dessous ne constituent pas une liste exhaustive, mais ils sont des pratiques courantes qui séparent les femmes et les personnes de diverses identités de genre incarcérées de leurs proches.

Séparation parent-enfant : la séparation des mères et des parents d'avec leurs enfants a des conséquences négatives durables, tant sur les mères que sur leurs enfants, et entraîne des préjudices intergénérationnels. L'intérêt supérieur de l'enfant est censé être une considération primordiale dans toutes les décisions concernant les mères incarcérées, conformément aux

Règles des Nations Unies concernant le traitement des détenues et l'imposition de mesures non privatives de liberté aux délinquantes. Néanmoins, l'ACSEF a reçu au cours de l'année 2022-2023 de nombreux signalements faisant état d'obstacles au programme mère-enfant à l'échelle nationale, notamment à cause de la surpopulation des pénitenciers, du manque de personnel et des capacités institutionnelles limitées.

Transfèrements (involontaires) : le transfèrement vers d'autres régions est fréquemment vécu par les femmes et les personnes de diverses identités de genre purgeant une peine fédérale, surtout celles qui sont autochtones, et surtout dans la région des Prairies (Alberta, Saskatchewan, Manitoba). Ces transfèrements, souvent classés comme des transfèrements involontaires, sont utilisés par le SCC comme stratégie de gestion de la population. Encore plus souvent cependant, les transfèrements sont considérés comme volontaires, mais sont imposés par coercition ou incitation. Les personnes transférées se retrouvent généralement dans de nouvelles régions où elles n'ont que peu, voire pas du tout, de soutien communautaire et d'accès à leur famille. Il s'agit d'une pratique destructrice qui va à l'encontre de la philosophie de la Création de choix et qui, lorsque les personnes sont libérées dans de nouvelles communautés, conduit à des taux élevés de retour en prison.

Manque d'accès aux unités de visites familiales privées (VFP) : les visites familiales privées permettent aux personnes incarcérées de recevoir la visite de membres approuvé(e)s de leur famille et de leur communauté, pendant 24 à 74 heures. De plus, lorsque les unités ne sont pas utilisées pour les visites familiales, les personnes incarcérées peuvent demander à les utiliser pour passer du temps isolément, car l'environnement pénitentiaire

est agité, instable et manque d'intimité, et les unités sont conçues pour assurer le confort et l'intimité en imitant les environnements familiaux. Pendant la pandémie, les unités privées de visite familiale ont été transformées en unités d'isolement, une pratique qui s'est poursuivie tout au long de l'année 2022-2023. En outre, les taux élevés de transfèrements et la complexité des procédures d'approbation des visiteur(-teuse)s limitent considérablement l'accès à ce programme essentiel.

GROS PLAN 2022-2023 : RENFORCER LES CAPACITÉS EN DÉFENSE DES DROITS DE L'ACSEF

L'ACSEF poursuit ses efforts de renforcement des capacités au sein de son programme de défense des droits afin de favoriser le bien-être et la pérennité de ses équipes et de faciliter l'adoption de solutions systémiques. Les actions entreprises comprennent :

- **Élaboration d'un modèle axé sur le bien-être et la durabilité** : le programme de défense régionale des droits de l'ACSEF existe depuis longtemps grâce aux efforts extraordinaires de bénévoles provenant de la communauté et du réseau élargi d'EFry. Pour assurer la pérennité et l'expertise de ces équipes, l'ACSEF a sollicité et obtenu au cours de l'exercice 2022-2023 un financement permettant d'embaucher des personnes qui coordonneront et soutiendront chaque équipe régionale, avec une formation et un appui permanents fournis par le bureau national de l'ACSEF, à partir de l'exercice 2023-2024.

- **Amélioration de l'infrastructure numérique** : des centres numériques ont été créés pour chaque équipe régionale, ce qui permet aux DRD de stocker et de localiser facilement les ressources et les documents importants, et ce qui rend la collaboration plus fluide et efficace.
- **Autonomisation, consentement et éducation des femmes et des personnes de diverses identités de genre incarcérées** : l'ACSEF a mis à jour ses procédures de consentement pour souligner l'importance de l'éducation au consentement éclairé. Elle a également créé plusieurs ateliers, formations et ressources de perfectionnement professionnel à l'intention des DRD, en détention et dans la communauté.
- **Sensibilisation du réseau et de la communauté** : l'équipe de direction de l'ACSEF a participé à plusieurs activités d'éducation du public afin de faire connaître à son réseau et à la communauté son modèle de défense régionale des droits et les enjeux urgents touchant les femmes et les personnes de diverses identités de genre criminalisées.

Nous remercions les équipes de défense des droits de l'ACSEF pour l'immense travail qu'elles accomplissent chaque jour!

COMITÉ CHANGEMENT DESSYSTÈMES ET VOIX TRANSFORMATRICES DE L'ACSEF

L'ACSEF est heureuse d'annoncer la création du comité Changement des systèmes et voix transformatrices (CSVTV), qui s'est réuni pour la première fois en juin 2022 et qui rassemble neuf personnes ayant fait preuve d'un dévouement remarquable à la cause de la défense des communautés criminalisées au Canada. Avec des expériences, des positions et des origines géographiques diverses, les personnes composant le comité CSVTV ont toutes connu l'incarcération et se sont par la suite investies de manière exceptionnelle dans leur communauté.

L'équipe se retrouve virtuellement toutes les deux semaines afin d'élaborer des solutions pratiques aux politiques et aux pratiques qui perpétuent l'oppression, les préjugés et la criminalisation.

Membres du comité Changement des systèmes et voix transformatrices

Lorraine Pinnock
Rachel Fayter
Cathee Tkachuk
Danielle Merasty
Andrew Roeske
Jesse Belanger
Michèle N'Kansah
Patricia Whyte
Anastasia Samms

Chaque membre du comité est un exemple de résilience, de compassion et de leadership. Le parcours de ces personnes, qui après l'incarcération ont fait preuve de dévouement dans leurs rôles de leaders communautaires, témoigne de leur engagement dans la défense des droits. Malgré l'adversité, elles utilisent leurs expériences et leurs voix pour soutenir les autres et contribuer à une société plus juste et plus équitable.

Au cours de l'année 2022-2023, l'ACSEF a pu s'appuyer sur l'expertise du comité pour élaborer ses rapports, ses campagnes publiques et ses pratiques.

De plus, à partir de preuves existantes et de leurs propres connaissances, les membres ont répertorié quatre systèmes sociaux qui contribuent à la criminalisation continue et inutile de nombreuses personnes au Canada et qu'il est nécessaire de transformer. Le comité a nommé ces quatre domaines « Facteurs de changement » :

- Logement et réinsertion après l'incarcération
- Médias
- Recherche et emploi
- Loi



L'objectif principal du comité est de lister les enjeux clés liés à chaque « facteur de changement » et de proposer des actions systémiques en réponse. Cette année, le comité a entrepris un travail de fond sur les enjeux et les solutions propres aux domaines du logement et de la réinsertion, ainsi qu'à celui des médias. Voici un aperçu de leurs conclusions à ce jour!

Logement et réinsertion dans la collectivité après l'incarcération :

- **Instaurer un dialogue avec les sociétés de gestion immobilière et réclamer un nouveau système de demande de location** : la vérification du casier judiciaire est une pratique préjudiciable qui constitue un obstacle important à l'obtention d'un logement sûr et adéquat après l'incarcération. Le comité a testé des sociétés de gestion immobilière de grande et moyenne taille partout au pays pour déterminer où la vérification du casier est imposée. Il a élaboré des processus et des incitations visant à expliquer aux sociétés de gestion immobilière que la suppression des vérifications améliore en réalité la sécurité publique. Les prochaines étapes proposées se feront au cours des six prochains mois.
- **Faire connaître les conséquences des processus d'incarcération et de libération sur les personnes criminalisées** : le comité a conçu une ressource à fournir au personnel de première ligne des établissements résidentiels communautaires (ou maisons de transition) qui explique les conséquences des processus carcéraux sur les personnes criminalisées. Cette ressource s'appuie sur les savoirs expérientiels des personnes concernées et révèle des connaissances rarement fournies par les manuels,

à savoir que les pratiques et les politiques des pénitenciers et des ERC nuisent véritablement au bien-être et aux chances des personnes criminalisées. Cette ressource importante devrait être publiée au début de l'exercice financier 2023-2024.

Travail avec les médias et éducation

- **Encourager les changements de politique chez les médias grand public** : le comité est en train de mobiliser une coalition d'universitaires, d'activistes et de journalistes dans le but d'encourager les changements de politique dans les organes médiatiques. Il s'agit de favoriser une représentation juste et équilibrée des processus judiciaires et pénaux, et de mieux faire comprendre au public la complexité de la criminalité et de l'incarcération. La coalition souhaite mettre de l'avant le « droit à l'oubli » et inciter les médias à mettre en place des procédures permettant de faire retirer certains articles d'Internet.
- **Éviter le sensationnalisme** : le comité attire l'attention sur les préjudices sociaux causés par les reportages sensationnalistes. Il encourage les journalistes et autres professionnel(le)s des médias à opter pour des reportages plus profonds qui mettent en lumière les problèmes structurels du système de justice et aident le grand public à comprendre les questions liées à la criminalisation.
- **Intégrer d'autres récits** : le comité affirme qu'il existe une multitude de nouvelles positives qui mériteraient d'être couvertes et qui peuvent réduire la peur et la désinformation au sujet des personnes criminalisées du Canada. Il élabore des documents mettant de l'avant des histoires positives au Canada.

MERCI À NOS BAILLEURS DE FONDS

Merci à toutes les personnes qui ont soutenu la création du comité et, bien entendu, à ses membres pour leur immense travail! Vous trouverez des mises à jour sur le comité CSVT et ses travaux sur caefs.ca.



Public Safety
Canada

Sécurité publique
Canada



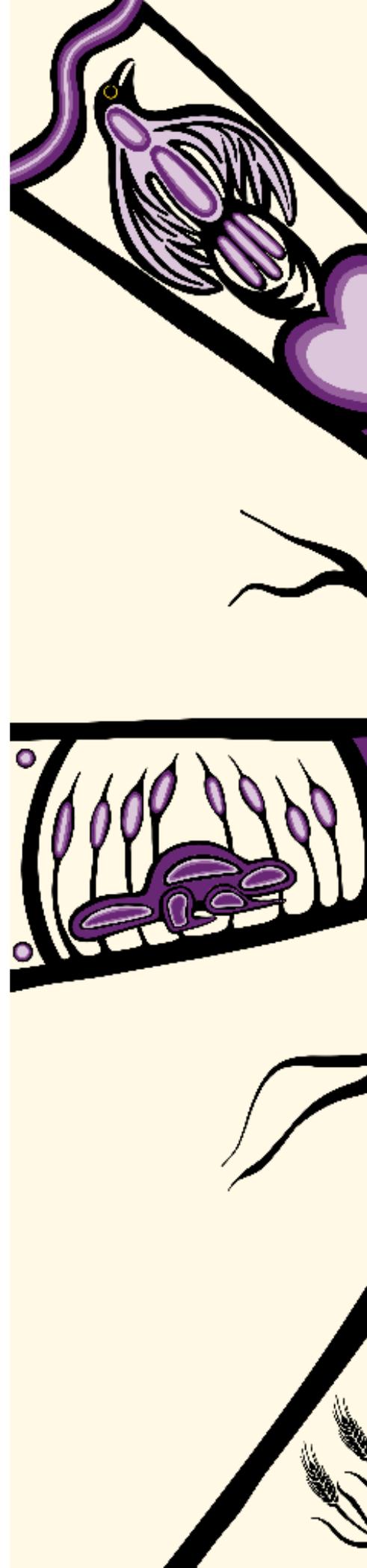
Women and Gender
Equality Canada

Femmes et Égalité
des genres Canada



CANADIAN
WOMEN'S
FOUNDATION

FONDATION
CANADIENNE
DES FEMMES





C. James & Co



caefs.ca/fr

Association canadienne des Sociétés Elizabeth Fry

admin@caefs.ca | 1-800-637-4606